



LA GAZETTE DE CHAMPEAUX



SOMMAIRE

Edito	page 3
Délibérations du Conseil Municipal	page 4
Urbanisme	page 5
Vigilance nuisibles	page 6
Retour en images	page 7
Environnement	page 8
Rendez-vous à venir	page 8
Les bouchons du coeur	page 8

ÉDITO



Chères Champelaises, chers Champelais,

La grisaille de ce mois de février est omniprésente, les jours sont encore courts, la pluie, le vent... Février n'était-il pas devenu les mois de Pluviose et Ventose sous la Révolution ? Une météo chagrine qui attriste les esprits alors que l'actualité oscille entre conflits militaires et sociaux, divisions et polémiques...

Tout nous incite à la morosité et à ronchonner, à nous plaindre et protester... et pourtant...

Le printemps se prépare, les jonquilles pointent leurs pétales, les camélias sont en fleurs... Les pluies désaltèrent les sols et la végétation, qui a bénéficié d'un répit avec le froid. Pas de coupure d'électricité en vue... Certes la vie est chère, certes les problèmes sont nombreux,... Nous sommes confrontés individuellement ou collectivement aux difficultés passagères ou permanentes de la vie... Et pourtant... Nous y faisons face...

Certains ont participé au Carnaval. Le programme des animations à Champeaux de cette année est presque bouclé. Le comité des Fêtes s'y emploie, la mairie aussi. De nombreux citoyens se sont inscrits à la journée de réflexion sur l'avenir des aménagements du bourg. Notre gazette fait peau neuve. Les vacances scolaires permettent les retrouvailles de certaines familles. Collectivement, nous avons la force et l'énergie de dépasser les épreuves, les différents, les jours sans joie et de colorer les jours à venir.

Le printemps reviendra et nous repasserons à l'heure d'été dès le mois prochain. Des projets à partager se dessinent et vous êtes invités à y participer pour préparer le Champeaux de demain. Des élections ont lieu le 9 juin (élections européennes) pour consolider la paix et la solidarité entre Européens. Alors face à ces belles perspectives, à ces chances qui nous sont données, je vous invite à scruter les signes du printemps qui arrive et à miser sur le partage pour avancer dans cette belle année 2024 qui ne fait que commencer...

Belle fin d'hiver à tous !

VOTRE MAIRIE



02 33 61 90 38

Du **lundi** au **vendredi** de **8h30 à 12h30**
et de **14h à 17h**



Mairie de Champeaux Manche



www.champeaux50.com



secretariat@champeaux50.fr

Accueil du public :

Mardi, 14h à 17h

Mercredi, 10h à 12h

Jeudi, 17h à 19h

1er et 3^è samedis, 10h à 12h

*La prise de rendez-vous avec
un élu est possible en dehors
de ces horaires*

DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2024

Voici une version synthétique des délibérations, le contenu exhaustif est disponible sur le site de la Mairie.

Présents : Mme JULIEN-FARCIS Sophie, M. LEGATHE François-Jean, M. PORTAIS Serge, Mme LETELLIER Sophie, Mme GRETHEN-SEZILLE Dominique.

Absents excusés : M. GODEFROY Cédric, Mme BOUCHAUD Annabelle, Mme GIARD Claudine.

Pouvoirs : Mme BOUCHAUD donne procuration à M. LEGATHE, Mme GIARD donne procuration à Mme GRETHEN-SEZILLE.

M. PORTAIS est nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

RÉVISION DU TAUX D'IMPOSITION SUR LE BÂTI, NON-BÂTI ET RÉSIDENCES SECONDAIRES

Depuis 2021, la commune de Champeaux n'a pas fait évoluer ses taux appliqués sur la taxe foncière sur le bâti (36,50%), la taxe foncière sur non-bâti (30,64%) ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (8,01%).

Champeaux applique les taux parmi les plus bas des communes de Granville Terre et Mer.

Après constatation du désengagement de plus en plus important de l'État (baisse des dotations), de l'augmentation des charges (électricité, carburant, fournitures...) et des travaux du bourg à venir, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve et vote le maintien du taux des taxes sur le bâti (36.5 %) et le non-bâti (30.64 %) ainsi que le passage du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 8.01 % à 8.61 % dès 2024 et valide l'idée de majorer à nouveau ce taux en 2025, après le vote des budgets.

PARTICIPATION FRAIS DE SCOLARITÉ ÉCOLE ANNE FRANCK DE ST PAIR SUR MER ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Un enfant Champelais est scolarisé en CM2 à l'école Anne Franck de Saint-Pair-Sur-Mer sur l'année scolaire 2023 - 2024.

Le montant de la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement est fixé à 360,71€ par enfant pour les primaires, ce qui représente donc pour la commune de Champeaux une facture d'un montant total de 360,71€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité le règlement de 360,71€ à la mairie de Saint-Pair-Sur-Mer.

FDGDON - RENOUVELLEMENT CONVENTION TRIENNALE 2024-2026

Les frelons asiatiques sont une menace et impactent de manière significative la biodiversité en mettant en péril la production de miel sur les ruchers et en limitant la pollinisation de fruitiers. Ils représentent aussi une menace pour les animaux d'élevages ou de compagnies autant que les êtres humains, leurs piqûres représentent un risque grave jusqu'à une potentielle hospitalisation.

Afin de limiter les nuisances et dégâts causés par les frelons, la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche est chargée d'animer et de coordonner la surveillance, la prévention et le plan de lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département de la Manche, avec les actions suivantes :

- Actions de sensibilisation, information et prévention,
- Actions de surveillance des nids de frelons asiatiques,
- Actions de protection des ruchers contre les frelons asiatiques,
- Actions de destruction de nids de frelons asiatiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve et vote à l'unanimité de :

- Donner le pouvoir au Maire de signer la convention 2024-2026.
- Donner le pouvoir au Maire de réaliser le choix annuel des entreprises intervenant sur la commune, pendant la période de la convention.
- Donner le pouvoir au Maire d'engager les participations afférentes à la convention.

Prochain conseil municipal le :

12 mars 2024

URBANISME



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux concernant le changement de l'éclairage public par le SDEM50, vont commencer la semaine du premier avril 2024.

Vous croiserez très certainement des camions-nacelle ou autres engins, qui parfois pourront vous compliquer un peu la circulation.

Mais tout ceci étant pour la bonne cause, nous vous prions d'excuser cette gêne par avance.

ASSAINISSEMENT

Les travaux de création et de raccordement du réseau d'assainissement collectif concernant « Bonneville » et « le Liot », géré par le S.M.A.A.G, vont bientôt débiter. En effet, pour les résidents de ces hameaux, sont apparus des traits multicolores ainsi que des piquets sur les accotements.

Il s'agit du repérage des réseaux existants ainsi que le traçage du passage du futur réseau.

Avant de pouvoir rejoindre, par gravité, le lagunage de la station de Champeaux, deux postes de refoulements seront nécessaires (un chemin de la Bucaille et un chemin du Liot).



Une réunion d'information des propriétaires a eu lieu le 14 février à la mairie.

Les travaux commenceront le **18 mars 2024** pour une durée de plusieurs semaines.

L'entreprise MONGODIN est chargée des travaux, et son responsable, monsieur BOUDAN est joignable au **02 33 91 31 00** ou **07 77 14 90 13** si vous avez des difficultés ou questions spécifiques qui n'auraient pas été abordées au cours de la réunion. Monsieur Portais, deuxième adjoint, est référent du SMAAG et peut aussi vous apporter son concours.

Il est à noter que l'entreprise citée ne s'occupe que du réseau public, et n'est pas concernée par les problèmes liés à la modification des réseaux privés. Vous devez donc contacter une entreprise autre, voire vous grouper entre voisins pour négocier des prix.

BASE D'ADRESSE NATIONALE

Le travail qui avait été interrompu pour diverses raisons reprend. Il devra de toute façon être terminé et la base nationale renseignée avant le 1er juin 2024.

Pour mémoire, le travail consiste à revoir la cohérence des numéros et des noms de voies. Les changements sont opérés soit par le Conseil Municipal en ce qui concerne la dénomination des voies, soit par le Maire pour la numérotation.

Les personnes susceptibles d'être concernées par les changements seront de toute façon informées personnellement.

VIGILANCE

LA SAISON DES FRELONS ASIATIQUES VA BIENTÔT DÉBUTER !

En 2023 sur Champeaux, 20 nids ont été repérés et traités. Sur le territoire de la Manche cela représentait 7077 nids qui ont été détruits en 277 jours.

387 personnes ont été victimes de piqûres dont certaines ont dû être hospitalisées.

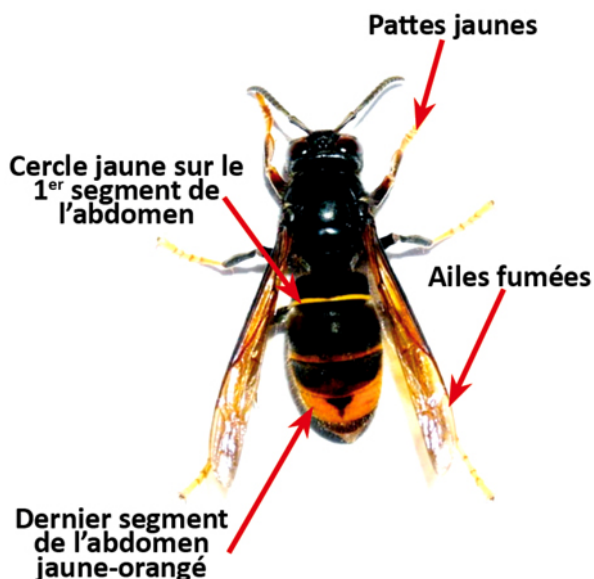


QUE FAIRE SI VOUS REPÉREZ UN NID OU UN FRELON ?

- Contactez sans attendre votre **Mairie** au **02 33 61 90 38**
- Renseignez les informations suivantes afin que le nid soit traité au plus vite :
 - la taille,
 - le support (arbre, habitation, garage, abris de jardin, au sol, etc),
 - le nid est-il visible et si oui précisez la hauteur (en mètres),
 - les frelons sont-ils actifs,
 - la localisation (le nid ou les frelons sont-ils sur un espace public, un espace privé ouvert au public ou un espace privé à usage privé),
 - vos coordonnées (adresse, numéro de téléphone et/ou adresse mail),
 - si vous autorisez une intervention sur votre terrain en votre absence,
 - et enfin s'il y a des victimes de piqûres.

La destruction d'un nid de frelon asiatique est complètement prise en charge par la commune. Elle sera à la charge du propriétaire s'il s'avère que ce ne sont pas des frelons asiatiques mais cela fera l'objet d'un accord au moment de la visite du technicien.

COMMENT RECONNAÎTRE UN FRELON ASIATIQUE ?



FRELON EUROPÉEN



GUÊPE



RETOUR EN IMAGES



19 JANVIER - LES VOEUX DU MAIRE

Le 19 janvier s'est tenu dans la salle de convivialité de la mairie, les vœux du Maire !

Près d'une soixantaine de personnes étaient présentes. Au programme de la soirée, discours de Mme le Maire suivi d'un pot de l'amitié.

Un grand merci aux habitants et aux élus des communes alentours d'avoir marqué avec nous le début de cette nouvelle année !

25 JANVIER - PROJET DE BOURG

Le travail sur le projet de bourg se poursuit et une réunion du comité technique a eu lieu la journée du 25 janvier 2024.

A la fin de cette journée riche en échanges, les bases et le contour du projet ont été posés, et ce travail a permis de préparer la deuxième réunion (le 22 février 2024) où seront présents les Champelais qui ont répondu à l'invitation et qui se sont donc inscrits.



16 FÉVRIER - PROGRAMMATION COMITÉ DES FÊTES

Vendredi 16 février, le comité des fêtes s'est réuni en présence de M. Legathe (1er adjoint) et Mme Julien-Farcis (Maire de Champeaux) pour une présentation de leur calendrier de l'année 2024.

Retrouvez tout au long de cette année vos événements préférés tels que le Troc'plante, Mai à vélo, le Vide Grenier ou encore la Bourgdinette, mais des nouveautés pourraient aussi voir le jour !

17 FÉVRIER - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MOUILLAGE DU SOL ROC

L'association des Mouillages de Sol Roc en Baie a organisé son assemblée générale ce samedi 17 février dans la salle de convivialité de la mairie.

L'association a pu rapporter l'activité exercée en 2023 notamment par la présentation d'un rapport financier de l'année passée et le prévisionnel de celle à venir.

Gérard Charrier n'étant pas rééligible au poste de Président de l'association, Patrick Bailleul a été élu à l'unanimité pour remplir ce poste, félicitations à lui ! La candidature de Gérard Charrier pour devenir membre de droit de l'association a aussi été votée à l'unanimité.

Un membre de droit, quel est son rôle ? Il peut assister de plein droit aux réunions du conseil d'administration et aux assemblées générales et possède une voix consultative et non délibérative.

L'AG s'est conclue par une présentation de l'association Comité des Pêcheurs Amateurs Granvillais avec la présence de deux de ses membres. La CPAG fait partie du Comité 50 de la pêche maritime de loisirs. Le but de ce comité est de défendre et sensibiliser la pêche de loisir en mer sous toutes ses formes en soutenant les activités de la vingtaine d'associations adhérentes à ce jour.



ENVIRONNEMENT



ENQUÊTE SUR LA GESTION DES DÉCHETS DES HABITANTS

Elise Vautier, Service Civique à la mairie, a terminé l'enquête, nous avons pu récolter au total 67 réponses dont une grande majorité en porte-à-porte.

A la suite de son passage chez les habitants, Elise a pu nous rapporter avoir eu un très bon accueil de votre part à tous et nous en sommes ravis.

Afin d'approfondir les résultats, Elise prévoit une nouvelle tournée dans le Bourg dans les semaines à venir.

NOTEZ-LE !

Une réunion publique se tiendra le

16 avril 2024 à 18h30 dans la **salle de convivialité**.

Nous vous tiendrons informés dans la prochaine gazette du contenu de cette réunion.

RÉUNION D'INFORMATION GESTION D'UN COMPOSTEUR PARTAGÉ

Dans l'optique de la mise en place d'un test de composteur partagé, la commune va participer le **vendredi 29 mars** à une réunion d'information à **Granville** pour toutes les communes intéressées.

En ce qui nous concerne, le test à Champeaux débutera **courant mai 2024**.



Retrouvez dans votre mairie de la documentation sur le paillage de votre jardin ou sur l'utilisation de votre composteur ainsi que sur le tri de vos différents déchets !



RENDEZ-VOUS À VENIR

AVRIL

27

Troc'plante

10h

Jardin Café de Pays

MAI

4

Troc'plante

10h

Jardin Café de Pays

18

Festival Pierres en Lumière

Bourg du village

Nous avons acté notre inscription au festival Pierres en Lumière, nous sommes en phase d'organisation et nous vous tiendrons informés dans les prochaines gazettes.

